

artdeville

DÉMOCRATIE LOCALE - ENVIRONNEMENT URBAIN - CULTURE | N° 45 | ÉTÉ 2014 | OFFERT

éditions **chicxulub**

Bimestriel indépendant diffusé sur l'agglomération de Montpellier, Mauguio, Frontignan, Sète...

*Réforme territoriale,
intermittents du spectacle,
changement climatique,
festivals de jazz...*

Les « big bang » vus de Montpellier

Visual Research Lab
met en lumière le festival de jazz
de Junas, du 23 au 26 juillet

Photo Agnès Janin



FRANCE TURBO modèle Ola 11 kw - dimensions 1517x956x477 - Existe en simple face et double face.

Espace 34 Le poêle à bois contemporain

Zone commerciale Fréjorgues Ouest - 365 rue Hélène Boucher - Mauguio - 04 67 22 08 48

Éditorial

par Fabrice Massé

«
Veut-on
glorifier le
statut de
martyr au-delà
de celui
d'intermittent ?
»

La une

Visual Research Lab, à Junas du 23 au 26 juillet
Photo Agnès Janin



L'ours

artdeville

est édité par **chicxulub** ass. loi 1901
1, rue fontaine du Pila St Gély
34000 Montpellier - Tél. 06 88 83 44 93
www.artdeville.fr - contact@artdeville.fr
ISSN 2266-9736 - Dépôt légal à parution
imprimé par Impact Imprimerie - St Gély-du-Fesc
Certification IMPRIM'VERT & PEFC/FSC

Une (re)constituante !

Ce numéro de *artdeville* revêt un caractère particulier. Jamais autant, peut-être, le triptyque *démocratie locale, environnement urbain, culture*, baseline du magazine, s'était autant trouvé interpellé. Ironie du sort, la crise qui frappe la presse ne nous épargne pas, concomitante à cette actualité chargée. Paradoxalement, cette sombre atmosphère éclaire l'avenir d'une promesse lointaine, telle la lueur que l'on perçoit du fond d'un tunnel, que le regard dès lors ne peut plus lâcher.

Ces crises, multiples – politique, sociale, économique, écologique, culturelle... qu'il serait vain de ranger selon une quelconque hiérarchie – ne pourraient-elles pas nous laisser entrevoir, en creux, une issue ?

Démocratie locale/réforme territoriale

« Depuis la résidence d'artiste de Sylvia Hansmann au collège, il n'y a plus de dégradation dans l'établissement. Les gamins sont contents de voir ça, ils réinvestissent leur lieu, leur lieu de vie. »

Le constat de Fabienne Gendre, enseignante en arts plastiques au collège Gérard Philipe de Montpellier (*artdeville* n° 41), vaudrait-il pour la France ? La région ? Le département ? L'ag-glo ? ... Sylvia Hansmann n'a jamais rien imposé, jamais dressé le menton, jamais sanctionné. Les élèves étaient volontaires. Une poignée prête à porter au départ le projet sous le regard intéressé (ou pas) des autres. La porte de l'atelier est restée ouverte, pendant toute la durée de sa résidence. Un processus constituant, en quelque sorte, de l'œuvre en devenir, encadré par un pouvoir enseignant respecté, éclairé par l'expertise artistique.

Alors que des palais parisiens ont été lancés des États généraux du territoire, MM. Valls et Hollande sont face à un choix historique : encourager l'avènement d'une assemblée constituante, ou, tel Louis XVI, fermer la porte de la Salle des États.

Environnement urbain/changement climatique

Le Monde (11 juin) nous apprend que le maire de New York lance six projets urbains pour « protéger la ville et l'État contre les changements climatiques. » Pour Bill de Blasio, « le problème qui est devant nous est la résilience ». Après l'ouragan Sandy, dévastateur, et la menace climatique qui désormais pèse sur le quartier de Wall Street – « particulièrement vulnérable » selon *le Monde* –, 335 millions de dollars seront investis sur l'île de Manhattan. Quand la réalité frappe à la porte de la finance, il est heureux de voir comme les choses bougent enfin !

Alors que les richesses de la France, du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault en particulier sont largement son tourisme littoral, il est urgent d'anticiper les capacités à agir des maires, notamment ceux des petites communes. En matière d'urbanisme, sont-ils forcément compétents ? Aptes financièrement à faire face ? Alors qu'ils sont légalement responsables, peut-on les laisser seuls face aux réalités politiciennes et aux contingences économiques ? La réforme territoriale doit lever sans délai ce blocage institutionnel, potentiellement tragique.

Culture/grève des intermittents du spectacle

Les intermittents demandent que l'accord qu'ils dénoncent ne soit pas agréé. Ils ont raison ! Il est objectivement mauvais. Selon *le Figaro* ; « En off [...] le Medef reconnaît ériger le statut des intermittents en chiffon rouge pour mieux négocier des avancées sur les autres aspects de la convention [ndlr le Pacte de compétitivité]. Et la CFDT assure que la justice imposerait, dans un monde idéal, que l'on mette un terme à ce système inique. »* Pourquoi ces faux-semblants ? Pour préserver l'autorité d'un Premier ministre droit dans ses bottes ? Celle fragile de Véronique Descacq, CFDT, qui admet « le problème de la précarité, du financement de la culture » ? Ou celle de Pierre Gattaz, patron du Medef, qui a déjà été largement comblé par le Pacte de compétitivité ? À la date où nous bouclons, rien n'est encore fait, et le pire, à craindre. Le Printemps des Comédiens, d'autres se sont sacrifiés ; veut-on glorifier le statut de martyr au-delà de celui d'intermittent ? Mais le ressort logique de l'humiliation et du désespoir n'a jamais conduit qu'à la surenchère. De cette escalade mortifère, personne ne sort gagnant.

C'est sûr, aujourd'hui, la France a plus que jamais l'occasion de se reconstituer : diverse et unie mieux que *une et indivisible*. C'est une évidence, non ?

* *Intermittents du spectacle : le « diktat » du gouvernement a joué.* (*le Figaro* - 22/03/2014)

SÈTE CONNEXION

**Du 21 juin au 9 août - Galerie L. Agosti
3, quai de l'Aspirant Herber, 34200 Sète
Vernissage samedi 21 juin à 19 h**



Sète, le port de pêche, le port industriel, les canaux, les joutes... l'art. Depuis toujours, la ville a vocation à donner naissance et à accueillir les artistes. Aujourd'hui, cette vocation est plus que jamais d'actualité. On peut ainsi parler d'une véritable scène artistique sétoise. Mon intention, en tant que commissaire de l'exposition, est de

donner un aperçu de la variété et du dynamisme d'une telle réalité. Vingt-trois artistes, aux parcours parfois très différents, ont été invités. Tous ont en commun le fait de vivre et travailler à Sète, de recevoir et échanger l'énergie multiforme que la ville propage à travers sa singularité culturelle. Peinture, dessin, volume, installation, estampe, photographie, vidéo, performance... On retrouve dans l'exposition un éventail de médiums qui permet d'appréhender la richesse de la production artistique contemporaine à Sète, tout en restant en dehors du sentier historique de la Figuration libre.

BISSIÈRE, FIGURE À PART

5 juillet/2 novembre - Musée de Lodève

Volontairement éloigné des circuits officiels mais admiré par ses pairs, Bissière a construit une œuvre dense, lente, empreinte d'une profonde humanité. Réalisée par strates, dans un mouvement de longue maturation, l'œuvre de Bissière est à la fois « strictement intime et d'ordre poétique, mais aussi générale et tournée vers l'universel ». À travers une sélection de quatre-vingt-cinq tableaux, une sculpture et deux tapisseries, provenant de musées français et européens ainsi que de collections particulières, l'exposition prend le parti de placer la figure en son centre en donnant à voir l'évolution de sa présence ou de sa disparition entre 1920 et 1964. Le parcours, didactique, met en évidence les

recherches du peintre, de la tentation cubiste dans les années 1920 à la progressive dissolution de la silhouette, et propose d'articuler son passage vers le non-figuratif autour du tableau emblématique intitulé *Grande Composition* (1947). Le monde est alors représenté par un ensemble de pictogrammes composé des éléments premiers de la nature : étoile, soleil, lune... En 1954, le peintre redécouvre toutes les subtilités des transparences et des glacis que permet l'utilisation de l'huile comme médium.

C'est à partir de 1962 que Bissière entreprend une série de tableaux de petits formats qui compose un « Journal en images ». De ce « Journal », surgissent à nouveau des paysages, des architectures et quelques figures qui témoignent du travail souterrain de réactivation de la figuration.

POETIC AND URBAN

StDsgn : Artistic, Poetic and Urban Project



De l'art contemporain à la poésie, il n'y a qu'un pas, StDsgn le franchit. Voici Drapoésie, le nouveau projet d'art urbain proposé dans l'Écusson de Montpellier par nos soins. Chaque projet a sa propre couleur et se compose de 9 éléments. Regroupez-les, vous découvrirez le sens du thème.

StDsgn.fr pour comprendre...

Notre art est éphémère, pas de temps à perdre.

JAZZ À SÈTE

12 au 19 juillet - Théâtre de la Mer

Chaque festival a son histoire, chaque lieu sa mémoire. Un festival qui grandit, c'est autant de morceaux de vie que nous écrivons ensemble. C'est traverser les frontières culturelles, fabriquer encore des moments à vivre pour qu'entre les artistes et vous, la liberté d'expression demeure toujours l'introduction au plaisir. Entre ciel et mer, Jazz à Sète accueillera cette année des découvertes pour certains, des monuments pour d'autres, des artistes, encore ! Le personnage charismatique de Dr John, l'incomparable phrasé de la légende du R&B Bettye Lavette, la quête infati-



ATELIER ABIVER

- MIROITERIE, VITRAGES & MENUISERIES -

RÉALISATIONS ET CONSEILS SUR PROJETS ARCHITECTES ET PARTICULIERS

Contact : abiver@live.fr - Tel : 04 67 92 04 04 - 26, cours Gambetta 34000 Montpellier - www.abiver.fr



QUAI 13
Montpellier

12 espaces co-working
13, quai des Tanneurs
04.67.58.67.10

Postes de travail à louer au mois ou à l'année. Tout équipé (élec, chauff, clim, internet) 205 € /mois/rt.

julien@cusymaraval.com
quai13.blogspot.fr

2, rue Glaize - 34000 Montpellier

dB
DE BRUIJNE
JOAILLIER
CRÉATEUR

04 67 60 90 52 - dbjoaillier.com

GRABELS

SAMEDI 21 JUIN

Marché d'été exceptionnel

› Place de la coopérative, de 9h à 13h

Fête de la Musique

› Centre du village à partir de 17h

DU 27 JUIN AU 6 JUILLET

« Les Estivales de Grabels »

Festival de Théâtre amateur

› Salle de la Gerbe à 17h30

› Cour Charles Flottes à 21h30

13 & 14 JUILLET

13 > Feu d'artifice de Grabels

› Rond-point du salinier à 22h30

14 > Concert apéritif républicain

› Cour Charles Flottes à 11h00

Festivités • Théâtre • Musique



RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR WWW.VILLE-GRABELS.FR
RENSEIGNEMENTS : SERVICE CULTUREL 04.67.10.41.13



gale de Vicente Amigo autour des possibilités esthétiques et sonores de la guitare flamenca, l'audace du trio de la pianiste japonaise Hiromi, la voix de Gregory Porter, débridée et poignante. L'édition 2014, ce sera également Jeff Beck, Jonny Lang, John Scofield... Sept jours de jazz... à Sète ! Au nom de toute l'équipe de bénévoles qui participe à l'élaboration de votre festival, des artistes passés, présents et futurs, je vous remercie, cher public, d'être chaque année plus nombreux, fidèle et curieux. Une 19^e édition ne peut se fêter qu'en pensant à la 20^e ! Bon festival à toutes et tous.

Louis Martinez - jazzasete.com - 04 67 59 84 20

IN SITU (3)

IN SITU Patrimoine et art contemporain, manifestation estivale portée pour la troisième année par l'association Le Passe Muraille, établit un dialogue entre l'architecture patrimoniale et l'art contemporain. Les installations, souvent spectaculaires, sont éphémères et adaptées à l'esprit des lieux. Cette année, trois « circuits » sont dédiés à la découverte de sites majeurs et d'artistes reconnus. Les lieux sont au nombre de huit, tous classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, sur trois départements : l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Les artistes/les lieux

Lilian BOURGEAT, abbaye de Fontfroide, Narbonne ; Javier PÉREZ, abbaye de Gellone, Saint-Guilhem-le-Désert ; Emmanuelle ÉTIENNE, église Saint-Étienne d'Issensac, Brissac ; Isa BARBIER, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-

Londres ; Bertrand GADENNE, abbaye Saint-Michel de Cuxa, Codalet ; Arnaud VASSEUX, prieuré de Marcevol, Arboussols ; Claude VIALLAT, prieuré de Serrabona, Boule d'Amont

FIEST'A SÈTE

24 Juillet au 8 août - 18^e édition

Voilà dix-huit ans que Fiest'A Sète partage chaque été sa fringale de découvertes musicales, d'émotions partagées avec des artistes nés sous d'autres cieux. C'est d'abord au large des Caraïbes et de l'Amérique latine que le festival, alors sous pavillon « Fiesta Latina », a joué les pêcheurs de perles musicales, dans ses premières années. L'équipage passionné des bénévoles de l'association Métisète s'est ensuite laissé voguer vers de nouvelles destinations de rêve : Maghreb, Afrique subsaharienne, océan Indien, Europe centrale...

Un lieu magique : le Théâtre de la Mer

Le festival ne serait pas ce qu'il est sans le bien nommé Théâtre de la Mer. Cet amphithéâtre à ciel ouvert et à flanc de corniche est un ancien fortin côtier qui nous offre la Méditerranée en fond de scène. C'est sur ce belvédère que se succèdent une semaine durant les plus grands artistes internationaux et nouveaux talents, lors de soirées thématiques pleines d'éclat. Parmi lesquels : Ester Rada, Bootsy Collins, Fatoumata Diawara & Roberto Fonseca, Orquesta Aragon, Rodinka, Goran Bregovic, Natalia Doco, Plaza Francia, Juan Carmona, Nino Josele & Aziz Sahmaoui, Anthony Joseph, Keziah Jones, Trilok Gurtu, Susheela Raman...
04 67 74 48 44 - fiestasete.com



L'aile du papillon fait peau neuve



tout nouveau
tout Bio



de 400m² dédiés au BIO
et toujours la même convivialité

de services
de produits

- 10, route de Nîmes 34920 Le CRÈS -
Tél. : 04 67 87 05 88 www.ailedupapillon.fr



Ensemble

Solidaires du producteur
au consommateur



1^{er} réseau de magasins bio en France

Biocoop Marianne
Pl. Ernest Granier, Montpellier
Ouvert du Mardi au Samedi
de 9h30 à 19h30

La comédie musicale de Broadway

CABARET



folies d'O
Montpellier

**Opéra
Éclaté** folies lyriques
Compagnie nationale
de théâtre musical

7,8,10,11,12
juillet 2014

Orchestre Régional Avignon Provence

Livret de Joe Masteroff d'après la pièce de John Van Druten et les nouvelles de Christopher Isherwood / Musique de John Kander / Paroles de Fred Ebb
Originellement produit et mis en scène par Harold Prince pour la scène de Broadway / Nouvelle production Folies Lyriques - Opéra Éclaté

domaine d'O
domaine départemental d'art et de culture

Pour la culture,
le Département est là !

herault.fr





Démocratie locale

La réforme territoriale

vue d'ici

BIG BANG, SÉISME, RÉVOLUTION... LES MOTS LES PLUS EXPLOSIFS S'EMPIENT POUR DÉSIGNER LE PROJET ANNONCÉ PAR LE PREMIER MINISTRE EN MAI DERNIER. VU D'ICI, LE DÉBAT S'ANNONCE MUSCLÉ ET LES PROPOSITIONS AUSSI AUDACIEUSES QUE CONVAINCANTES.

Texte et photo Fabrice Massé

En pleine stupeur des élections européennes qui vit le score du Front national (FN) atteindre les 25 % et l'abstention 56 %, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de Montpellier-Agglomération, commenta l'événement en déclarant ceci : « C'est la faillite des partis traditionnels. Il faut absolument faire de la politique autrement, revoir les codes de la démocratie. » (*Midi Libre*, 26 mai). Un cri du cœur, assurément. Quelques semaines auparavant, son ami proche Manuel Valls, Premier ministre, venait de donner le coup d'envoi de la réforme territoriale mais n'évoqua pas d'ambition démocratique pour justifier son choix. De fait, la désaffection massive aux européennes et la victoire en France de l'extrême droite faisaient écho au lancement de la réforme territoriale – deux « big bang » ont souligné les commentateurs. Mais au sommet de l'État, on ne semble pas partager la vision de M. Saurel.

Le président de la République, François Hollande, expliquait certes dans sa tribune du 2 juin que son intention est bien démocratique : « Réformer les territoires pour réformer la France. Depuis deux siècles, la République a cherché à concilier l'unité de l'État, avec l'exercice le plus libre possible de la démocratie locale. Mais... » Cette césure pour souligner l'échec patent qui s'annonce : « Il a fallu attendre les grandes lois de décentralisation de 1982 sous la présidence de François Mitterrand pour élargir les responsabilités des communes et des départements, et faire des régions des collectivités locales à part entière. » Collectivités locales à part entière, mais en effet, une réponse partielle voire erronée à la demande démocratique. À l'évidence et selon de nombreux rapports (Maurois, Giran, Cour des comptes...). Selon Patrick Le Lidec, chercheur au CNRS rattaché au Centre d'études européennes de Sciences Po « Le modèle jacobin a été mis à bas en 1982, mais il n'a pas été remplacé par un système cohérent et assumé, faute d'une réforme préalable des structures territoriales. » (*Mediapart*, 3 juin).

Le président promet : « La commune doit demeurer "une petite République dans la grande" », soulignant par des guillemets à quel point elle n'en épouse pas le modèle démocratique, notamment en permettant le cumul des pouvoirs, des mandats et des fonctions, aux mains d'un seul homme, le plus souvent. Et parfois à vie ! Mais cette définition fractale de la démocratie ne manque toutefois pas de pertinence. Elle serait même, selon beaucoup, la clé d'une réforme territoriale réussie pour peu que la séparation des pouvoirs et le non-cumul devienne la règle. Hélas, le président semble l'écarter : « L'intercommunalité deviendra donc, dans le respect de l'identité communale, la structure de proximité et d'efficacité de l'action locale. Il faudra en tenir compte pour lui donner le moment venu toute sa légitimité démocratique. » Autrement dit, la « légitimité démocratique » des intercommunalités devra attendre, et rester sous la contrainte de « l'identité communale » qui, comme on vient de le voir, est structurellement très éloignée des fondements de la démocratie. Pourtant, pour le mariage (forcé) des régions, le président veut aller vite « car il ne nous est pas permis de tergiverser sur un sujet aussi important », explique-t-il. Preuve nouvelle, deux fois hélas, qu'il place au second plan l'aspect démocratique de sa réforme, avant tout économique. Les grandes régions qu'il entend concevoir « auront davantage de responsabilités », « disposeront de moyens financiers propres et dynamiques » mais « seront gérées par des assemblées de taille raisonnable. Ce qui veut dire moins d'élus. » Tout

est dit, triplement hélas ! Car la réduction du nombre des élus n'augure pas de parlements locaux comme en réclament les « Girondins ».

En appui de cette analyse, *artdeville* a collecté les points de vue de quelques personnalités, élus locaux ou non. La manifestation contre la disparition des départements et de la région Languedoc-Roussillon, le 23 mai dernier devant la préfecture à Montpellier, en a été l'occasion. M. Saurel n'en était pas ; il a d'ailleurs reproché aux manifestants la date choisie pour leur rassemblement, à trois jours des élections européennes, faisant lui-même le lien entre les deux « big bang » de l'actualité évoqués plus haut.

Ailleurs, *artdeville* a également collecté les points de vue d'experts en sciences politiques.

Tous ne forment pas le même constat, tous ne formulent pas les mêmes solutions, mais tous s'accordent sur le besoin urgent d'un renouveau de la démocratie. Patchwork. (*Par ordre alphabétique.*)

Christian Assaf, député PS de l'Hérault, le 23 mai 2014, manifestant contre le projet de réforme devant la préfecture

Pendant la campagne des législatives de 2012, vous avez participé à un débat organisé par Paul Alliès (président de la convention pour la 6^e République) sur le thème de la démocratie locale. Avec différentes personnalités dont René Revol (Front de gauche), François Baraize (EELV)... Une des propositions les plus innovantes, portée par M. Revol, était l'élection des représentants de quartier au suffrage universel direct. Tout le monde a semblé d'accord. C'est d'ailleurs ce que fera le nouveau maire de Montpellier, M. Saurel, en septembre. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Je trouve que c'est une bonne initiative.

Même si cela revient à ajouter un niveau au millefeuille ?

C'est la complexité administrative et politique de ce pays ! Les gens ne disent pas « on veut moins d'élus » mais ils disent « on veut des élus de proximité, on veut savoir à qui s'adresser quand on a un problème particulier ». Donc, pour moi, si la réforme territoriale consiste à clarifier les compétences des uns et des autres, à faire en sorte qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur pour une question... Il n'est pas normal qu'aujourd'hui, pour accompagner les chômeurs à un retour à l'emploi, il y ait plus de 100 organismes en Languedoc-Roussillon qui s'en occupent. Donc, le guichet unique, par exemple, c'est de nature à réconcilier les gens avec la politique. Et idem sur le quartier ! Les gens se plaignent qu'ils ne voient jamais leurs élus. S'il y a des élus dans chaque quartier, désignés par les gens eux-mêmes, je trouve que c'est de nature à faire vivre la démocratie. Non, je trouve que l'initiative de Philippe Saurel est très bonne. Le millefeuille, c'est quand vous avez quatre fonctionnaires qui s'occupent d'un même dossier, il faut que vous passiez quatre niveaux, quatre barrages, avant que le dossier avance. C'est une perte de temps, d'argent et de lisibilité.

Le nombre de niveaux n'est donc pas le problème ?

Une simplification ne veut pas dire pour autant une suppression de strates. Les niveaux sont là pour répondre à la réalité territoriale de ce pays. Le département, c'est la collectivité par excellence du périurbain et du rural. On ne va pas supprimer le rural et le périurbain ! Il faut bien que les citoyens soient représentés !

Que pensez-vous de l'idée d'une organisation territoriale de type fractale, où du plus petit niveau de la République au plus grand, les pouvoirs seraient séparés ?

Où il y aurait un exécutif et un parlement ?

Oui.

Voilà ! C'est sur ce genre de proposition qu'il faut discuter. C'est aussi sur la possibilité pour les collectivités de pouvoir légiférer. Il y a des lois qui sont bonnes dans le nord de la France et d'autres dans le sud. Bref, donner de l'air, aérer la démocratie, et certainement pas opérer un recentrage en éloignant sans cesse l'élu du citoyen.

Seriez-vous prêt à défendre une telle proposition à l'assemblée ?

Oui.

François Baraize, membre d'Europe Écologie les Verts, chercheur spécialiste en politique publique notamment territoriale – CNRS. (Par téléphone)

Que pensez-vous de cette réforme territoriale ?

Elle est particulièrement mal foutue. On prend la réforme à l'envers. Ce n'est pas la taille des régions qui est importante. Et d'ailleurs l'enjeu n'est pas économique. Le seul objectif économique concerne les appels d'offres qui profiteront de cette échelle. Mais le vrai problème, c'est les communes ! Qu'on aborde enfin le débat ! C'est ça la politique. Encore une fois, on évite le vrai problème : les 12 500 syndicats mixtes, les 4 000 guichets que sont effectivement les agglomérations, les conseils généraux et régionaux, à qui toutes les communes réclament leurs oboles. Il faut lever le tabou communal.

À la fois, on retire peu à peu aux communes leurs attributions, notamment l'urbanisme, au profit des agglomérations.

Oui, mais cela se fait dans un total déni démocratique.

Philippe Saurel veut s'appuyer sur une nouvelle instance, la conférence des maires.

C'est bien, mais ce n'est pas nouveau et ça ne ramène pas de démocratie. C'est une confédération sans le dire. Il faut surtout que les conseils d'agglomération soient élus au suffrage universel direct, c'est la première chose à faire.

Pourquoi n'avez-vous pas signé la tribune très optimiste de certains de vos camarades écologistes favorables à la réforme ?

Je ne m'y retrouve pas. C'est marrant : dès qu'on parle territoire, on touche à l'idéologie ; ils n'ont plus besoin d'experts !

Pierre Bouloire maire (PS) de Frontignan, conseiller général. (Lors de la manifestation du 23 mai.)

Quel est votre sentiment sur cette manifestation ?

Ma première remarque, c'est qu'il est étonnant de voir autant d'élus, ceints de leur écharpe, dont un grand nombre est de gauche, manifester contre un gouvernement de gauche. C'est étonnant. C'est une situation qui devrait, à elle seule, appeler l'attention de notre gouvernement sur ce qui se passe dans notre pays. Il ne peut pas, aujourd'hui, considérer cette manifestation-là comme d'autres, liée au fait que nous serions issus d'un autre bord politique. Nous sommes dans le même bateau et nous manifestons contre leurs décisions, car elles nous paraissent aberrantes. Tous ceux qui ont pris la parole ce soir (23 mai) ont bien dit qu'ils étaient favorables à ce que nos institutions évoluent. Car la vie change. Mais ils ont également dit que cette évolution peut être menée

dans le cadre d'une concertation avec les principaux intéressés qui sont aussi ceux qui connaissent bien les besoins de la population.

Dans son discours de politique générale, annonçant la réforme territoriale, le Premier ministre Manuel Valls n'a pas prononcé une seule fois le mot démocratie. Qu'en pensez-vous ?

C'est révélateur ! Il s'agit là d'une absence extrêmement intéressante. Quand dans un discours que l'on fait, à ce niveau de responsabilité-là, on ne prononce pas ce mot, cela veut dire qu'il n'est pas suffisamment important pour être présent. Voilà, tout est dit.

À sa décharge, ce mot n'a été que rarement prononcé même par les opposants à la réforme*. N'est-ce pas le symptôme que les élus locaux également n'en sont que peu imprégnés ? On parle des collectivités locales comme des féodalités, des baronnies.

Ce que je constate, c'est que le mot manque, et que notre Premier ministre vient du monde de la communication. Je n'ai rien contre, mais...

Mais... (ironique)

Les gens de la communication ont un peu trop tendance, lorsqu'ils sont élus, à introduire dans leur façon de s'exprimer des éléments qui relèvent de la communication pure et simple, notamment quand ils disent que cette réforme nous fera faire des économies. Ils nous mentent, clairement, et ils essaient en plus de s'appuyer sur un sentiment de la population selon lequel les élus vivent comme des nababs au crochet de la République, ainsi ils peuvent mener la réforme comme ils l'entendent.

Ce que je crois, c'est que cette réforme va avoir tendance – et que c'est la volonté au bout du compte – à concentrer les pouvoirs, notamment en matière de marchés publics, entre les mains de quelques-uns qui sont sous la pression des lobbys. Alors que les élus locaux qui administrent proches de leurs citoyens peuvent, en s'appuyant sur eux, résister à cela.

Votre proposition ?

Ok pour la réforme si elle va dans le sens qui avait été souhaité par la gauche dans les années 80, d'une décentralisation meilleure.

Des parlements locaux, le fédéralisme ? On en est loin.

On n'en est pas là, cependant une clarification des compétences entre les différents échelons de collectivités territoriales, une véritable volonté d'en faire disparaître un certain nombre du type Sivom – qui existe encore – ou communautés de communes, au bénéfice de communautés d'agglomération un peu plus structurées. L'ensemble des élus y sont favorables. Ce que nous ne pouvons pas admettre, c'est la disparition d'échelons complets et notamment celui du département parce que c'est un échelon de proximité.

*Un élu communiste a concentré son intervention au conseil régional du 23 mai sur le caractère antidémocratique de la réforme, tandis que le mot démocratie figurait sur la banderole du Front de gauche lors de la manifestation.

Jean-Michel Du Plaa

conseiller général, conseil municipal de Béziers (PS). (Lors de la manifestation du 23 mai.)

En tant que membre de la Convention pour la 6^e République, la réforme territoriale vous interpelle. N'est-ce pas le moment de défendre vos préconisations ?

Le problème c'est que la méthode choisie est la pire. Il n'y a aucune concertation. Il y a des années que la C6R et d'autres ont réfléchi sur le meilleur équilibre institutionnel, et là on fait n'importe quoi. On en est réduit à refaire la réforme Sarkozy à l'envers : il prenait les conseil-

PAUL ALLIÈS, PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES, ET **EMMANUEL NÉGRIER**, POLITICOLOGUE, SIGNENT CONJOINTEMENT UNE TRIBUNE TITRÉE « **RÉFORME TERRITORIALE : LES CONDITIONS D'UNE RÉUSSITE** ». LA VOICI RÉSUMÉE.

Pour P. Alliès et E. Négrier, « La réforme territoriale annoncée par François Hollande ce 2 juin porte sans nul doute les stigmates d'un régime excessivement présidentialisé. Mais elle a le mérite d'engager la France dans un processus de modernisation d'un système de « collectivités locales » passablement archaïque du point de vue des changements opérés ces dernières décennies en Europe. » Cet archaïsme explique selon eux « le blocage de société » que nous traversons.

Alliès et Négrier dressent un diagnostic du fonctionnement des régions françaises, par rapport à leurs homologues européennes, et les jugent peu institutionnalisées. La clause de compétence générale (les collectivités locales peuvent agir dans tous les secteurs d'activité, au-delà des compétences qui leur sont attribuées par l'État⁽¹⁾) et l'absence de véritable hiérarchie entre elles les handicaperait, même si « sans doute les Régions ont profité de cette mise en concurrence ». Pour eux, c'est « l'illisibilité de l'action publique qui fait chuter le taux de participation des citoyens à toutes les élections locales. » Parmi le millier de « 36 552 communes, 13 400 syndicats à vocation unique ou mixte, [...] et bientôt des 11 métropoles » comment la région pourrait-elle s'affirmer « comme un territoire de décision démocratique de référence », questionnent-ils, et s'organiser vis-à-vis des quatre autres niveaux institutionnels que sont l'intercommunalité, les départements, l'État et l'Europe ?

Pour les deux experts, les intercommunalités n'ont ni « statut constitutionnel ni légitimité démocratique » mais se sont imposées par leur dynamisme. C'est avec elles « que les Régions ont à jouer pour affirmer un rôle de fédérateur des territoires. [...] C'est là aussi qu'elles pourraient inventer de nouvelles formes démocratiques avec la généralisation des conseils de développement et le renforcement des conseils

économiques et sociaux⁽²⁾ qui pourraient devenir des lieux de propositions où des citoyens côtoient des élus. Une application stricte du cumul des mandats et la dissociation des fonctions délibératives et exécutives aussi bien dans les conseils communautaires que régionaux devraient l'encourager. »

Pour les départements qui « ont reçu toujours plus de compétences de la part de l'État [...] au prix aussi d'une possible asphyxie financière », leur rôle de plus en plus « administratif » devrait les contraindre à passer « par une réforme électorale (le scrutin de liste) ou par un changement de nature » dans la composition de leur assemblée, réunissant « des délégués de structures intercommunales ». Avec l'arrivée des métropoles, « essentielle », cela pourrait « garantir une dynamique européenne des nouveaux territoires ».

Concernant l'État, Alliès et Négrier déplorent qu'il « n'assume plus ses fonctions d'investisseur et d'aménageur du territoire » et placent les collectivités sous « une véritable tutelle financière. Des transferts comme celui des 95 000 agents de l'Éducation nationale ont dénaturé le rôle de la Région comme collectivité de mission et de projet » tandis que les programmes européens sont peu à peu rationalisés. Régler le problème passerait par « des transferts de compétences et de ressources humaines en provenance des administrations territoriales de l'État » accompagnant le changement d'échelle départemental vers une certaine régionalisation des services. Il ne s'agirait toutefois pas de doter les régions actuelles ou à venir « de moyens équivalents à ceux des grandes régions de pays fédéraux ou quasi fédéraux », car Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ensemble (6 millions d'habitants), proche de la Catalogne espagnole (7,5 millions), ne doterait la grande région que d'un budget « de 3 milliards d'euros, tandis que le budget catalan dépasse les 30 milliards [...] Une véritable réforme régionale, à la mesure des ambitions affichées par le président Hollande, n'aura de sens que nourrie par des transferts significatifs de ressources » de la part de l'État. Une décentralisation décon-

trée qui confirmerait l'« inversion du modèle français d'administration territoriale ». À ce scénario, Alliès et Négrier opposent « une lecture fiscale et financière de la réforme territoriale, conçue pour redonner à un État exsangue quelques marges de manœuvre ». Ils proposent dans ce cas « une extension du pouvoir réglementaire régional ou une reconnaissance d'un pouvoir législatif secondaire aux régions comme c'est le cas dans un nombre grandissant de pays européens » afin de les garantir financièrement et fiscalement.

Quant au niveau de l'Union européenne, la régionalisation doit contribuer à redéfinir les secteurs de la santé, l'éducation, la recherche, l'énergie et contribuer à un « modèle de service public à l'europpéenne ». Paul Alliès et Emmanuel Négrier exhortent : « L'heure n'est plus à la peur d'une "Europe des régions" » ; le fonctionnement des régions au sein de l'Europe « varie presque à l'infini [...] En France les pouvoirs locaux ne seront pas en opposition au pouvoir d'État si celui-ci organise et encourage la diversité. » Au contraire : pour eux, ce travail avec les collectivités territoriales renforcera la définition des politiques publiques européennes. ■

À lire dans son intégralité sur artdeville.fr

Paul Alliès est professeur honoraire de sciences politiques à l'université de Montpellier I, président de la Convention pour la 6^e République, secrétaire national adjoint du PS chargé de la rénovation - Emmanuel Négrier est directeur de recherches (CNRS, CEPEL-Université de Montpellier I).

(1) Les auteurs précisent dans leur texte : « Au-delà de leurs compétences exclusives (le développement économique, la formation professionnelle, la construction et l'entretien des lycées, l'équipement des universités, l'organisation des transports ferroviaires de voyageurs d'intérêt régional et désormais la santé), elles sont intervenues dans les registres aussi divers que l'aménagement du territoire, le tourisme, l'environnement, l'action culturelle, la recherche, les infrastructures de communication. »

(2) À noter, les auteurs oublient que les conseils économiques et sociaux sont conseils économiques, sociaux et environnementaux depuis... 2008 !

leurs généraux pour en faire des conseillers territoriaux, là, on prend les conseillers régionaux et on en fait des conseillers territoriaux. C'est n'importe quoi.

Que propose la C6R ?

Je ne sais pas si la C6R a officiellement réagi, d'autant plus, qu'à ce sujet, c'est un peu le concours Lépine ! Chaque jour il y a du nouveau. On va attendre d'avoir le projet de loi pour se prononcer. Mais on ne peut pas à la fois avoir de très grandes régions et supprimer les échelons intermédiaires. Si demain la grande région du Languedoc à Toulouse doit s'occuper des problèmes de transports scolaires entre Bédarieux et Hérépian, je crains que ce ne soit compliqué.

Quelle est l'alternative ? Le statu quo ? Il faut bien avancer.

Il est vraisemblable qu'il faut une organisation adaptée aux différents territoires. Il y a quand même un siècle que le département de la Seine n'existe plus ; c'est la ville de Paris. On peut imaginer que, dans les zones urbaines, il puisse y avoir une nouvelle assemblée mais encore faudrait-il que les assemblées intercommunales soient élues au suffrage direct, ce qu'elles ne sont pas. C'est un vrai problème. On n'a pas été au bout de la réforme de l'intercommunalité.

La confiance que les différents gouvernements cherchent

depuis tant d'années, ne serait-elle pas à trouver dans cette réforme, dans un renouveau de la démocratie locale ? Les gens se sentiraient impliqués donc plus confiants.

Le problème est que si l'implication des habitants se traduit par la suppression des élus, élus directement par eux, je ne suis pas sûr que l'on y gagne. Parce que le scrutin proportionnel, qu'il soit départemental ou régional, sur une liste, c'est la négation de toute relation avec le territoire*. C'est la fin de la proximité. Ce sont les appareils politiques qui choisissent et cela ne me paraît pas excellent.

* NDLR : Les conseillers généraux sont élus au scrutin uninominal. Ils/elles représentent leur canton. Tandis que par un scrutin de liste, ce sont les partis qui se répartissent les places, par consensus interne et peu par rapport au territoire.

Stéphan Rossignol, maire de La Grande-Motte, président de l'Agglomération du Pays de l'Or, conseiller régional (UMP). (Lors de la manifestation du 23 mai.)

La réforme territoriale c'est une question de démocratie locale, vous qui avez défendu Tvsud, menacée de disparition, avez-vous

LA PROBITÉ DES MAIRES COMME SEUL REMPART ?

Jean Jouandet est ancien préfet. Il a vécu le traumatisme de l'affaire Bouille, l'ex-maire de St Cyprien (P-O) qui avait obtenu en 2003 une délibération lui accordant le droit d'effectuer les achats d'œuvres pour le compte de la commune. Le maire se suicida en prison, tandis qu'élus, chefs d'entreprise et fonctionnaires durent répondre en justice de cette corruption. Jean Jouandet en a tiré un livre critique de l'institution municipale. (interview réalisée via Skype, en mars 2014)

Qu'appellez-vous mairisme ?

Certains parlent de démocratie, la contraction de démocratie et dictature. On n'est pas dans une dictature, mais à un niveau beaucoup plus modeste. Mais, c'est l'établissement d'un pouvoir personnel avec les apparences de la démocratie. C'est la dérive de l'institution municipale par une sorte de présidentialisme de fait et qui peut devenir un présidentialisme d'abus. La personnalisation de la fonction qu'on laisse s'installer parce qu'elle garde l'apparence démocratique. Cette omnipotence, qui concentre les compétences et les moyens, a progressivement la possibilité de contourner le droit et de déjouer tous les contrôles et tous les contrepouvoirs. C'est là le risque.

Au parlement, au sénat, au gouvernement, tous les élus ou presque sont issus de cet échelon municipal. Ce fonctionnement quasi dictatorial des mairies n'est-il pas au fond la culture de l' élu français ?

C'est une question tout à fait opportune et pertinente, car c'est effectivement les élus nationaux qui votent la loi. Les députés, et surtout les sénateurs, sont issus du monde politique local. Même si parmi nos responsables nationaux, il y a une majorité issue de la technocratie de l'ENA, ils ont le souci de se faire légitimer par une élection. Et ils commencent par une élection locale. Ensuite, c'est l'échelle de perroquet : on est maire, on veut devenir conseiller général ou conseiller régional, et puis, bien entendu, secrétaire d'État ou ministre. La solution c'est le non-cumul et le non-renouvellement des mandats, c'est l'ouverture vers la société civile, ce qui suppose une formation, une éducation civique développée et des institutions qui permettent d'associer les électeurs au suivi de la gestion.

Dans un contexte de crise, les collectivités locales sont souvent l'ultime recours. Elles gèrent les marchés publics, le logement social... Elles ont un rôle éminent pour atténuer les chocs, ce qui renforce leur pouvoir et les tentations d'en jouer.

Oui, et je répète, pas forcément partout. Mais la tentation est très très forte et parfois elle

peut provenir des entreprises qui candidatent à un marché et qui peuvent effectivement se concerter soit entre elles ou avec les élus locaux. Elles savent très bien qu'il est plus facile de truquer les apparences d'un marché, de lui donner les apparences de la régularité, pas forcément de déjouer les contrôles.

Le chantage à l'emploi joue aussi à plein. On dit : « Ne regardez pas de trop près, je crée 50 emplois. Ne contestez pas la méthode, regardez le résultat. » C'est le dictateur éclairé ?

Vous avez raison, c'est ce système de localisme qui finalement raisonne en terme d'autarcie. Telle commune défend les intérêts de ses habitants et se dit « pour créer des emplois, il faut que je me couche sur la loi ». Ça dépend de ses moyens, des moyens des communes voisines. C'est le localisme qui fait perdre le sens des ensembles de l'intérêt public, c'est ça qui est grave. Finalement, on donne apparemment satisfaction ici, mais on pénalise les gens d'à côté. Donc, c'est une atteinte à l'unité, à l'égalité et à la solidarité de notre pays que de laisser agir en toute indépendance, en toute impunité des féodaux locaux qui sont censés défendre les intérêts de leur commune. Parfois à leur profit et souvent aux dépens de la majorité des contribuables nationaux.

Le mairisme ou la démocratie en trompe-l'œil, Éditions Auteurs d'Aujourd'hui (2013)

des propositions pour garantir la pérennité de la presse locale ?

C'est vrai qu'aujourd'hui, la presse est en danger, pas seulement Tvsud. Ce sont des journaux, des magazines, y compris des gratuits – et justement, ces gratuits dont on disait qu'ils avaient l'avenir devant eux, on voit bien qu'ils sont menacés. Il y a une difficulté. Il faut trouver un moyen à la presse d'être libre tout en continuant de pouvoir bénéficier des [financements des] collectivités locales. Parce que la liberté de la presse peut être menacée à partir du moment où une grosse collectivité apporte des financements à un organe de presse. On peut la soupçonner de partialité. Il faut effectivement qu'elle trouve d'autres moyens. On sait que la publicité est malheureusement en baisse car tout le monde fait des économies. Il faut que l'ensemble des collectivités locales contribuent au soutien de la presse. Qu'il n'y ait pas que la région, mais d'autres, des départements, des communes, à travers de l'achat d'espaces publicitaires, à travers de l'achat d'émissions, qui puissent apporter leur soutien, direct ou indirect, à la presse.

Rendez-vous est pris (sourire). Mais il faut aussi pérenniser ces financements. Faut-il organiser une sorte d'États généraux ?

Peut-être un tour de table, en tout cas, où tout le monde serait invité à participer. À la fois les organes de presse, mais aussi les responsables de collectivités territoriales, des grands groupes qui ont des moyens plus importants que les simples petites entreprises qui achètent des espaces publicitaires. Il y a une réflexion majeure à avoir et il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard. On voit aujourd'hui des journaux comme *Libération*, *le Monde* en difficulté, *Midi Libre* aussi ; il faut agir avant qu'il ne soit trop tard.

Si le Club de la presse prend l'initiative, vous en serez ?

Tout à fait.

Philippe Saurel maire (ex-PS) de Montpellier, président de Montpellier-Agglomération

C'est dans un point presse spécialement dédié que M. Saurel a expliqué sa position sur la réforme territoriale. Et sans surprise, il se déclare « favorable à la rénovation de l'État » mais sans véritable enthousiasme. « Je ne le combats pas, par contre j'ai des choses à dire », a-t-il ajouté.

Pour lui, la situation n'a rien de surprenant. « Dans *La France ligotée*, Frêche l'avait annoncée », déclara-t-il, faisant référence au livre écrit par son prédécesseur en 1990. Refuser la réforme serait faire preuve de « conservatisme ». Ce qu'il craint, c'est « que Montpellier perde sa place dans le trafic », surtout avec la situation particulière de la ville qui, comme Brest, a été « retirée des métropoles obligatoires. Je vois mal comment Toulouse pourrait organiser le réseau routier, gérer les collèges de l'agglomération, et organiser le schéma de transport. [...] Il est donc nécessaire et vital aujourd'hui, puisque les circonstances nous y poussent, que Montpellier devienne [...] un pôle métropolitain » avec les agglomérations du Pays de l'Or, du Grand Pic St-Loup, de Sète, de Thau, « respectueux des communes et de leurs maires. » À ces maires, il propose « un pacte de confiance » en plusieurs points qui leur laissera la maîtrise de leurs plans locaux d'urbanisme (PLU), qui conceptualisera la future métropole en une « coopérative de services », créera une nouvelle entité administrative, la « conférence des maires, devant laquelle tout litige pourrait être réglé », et enfin, remplacera les maisons d'agglomération par « un guichet dans chaque mairie ». Une délibération de principe sera votée « le plus vite possible, avant la fin juin » en conseil d'Agglo, mais les communes sont « souveraines, j'y tiens » et décideront à la majorité qualifiée. M. Saurel propose qu'il y ait deux capi-

tales, l'une économique, Toulouse, l'autre, politique et administrative, Montpellier, « la seule ville de gauche du sud de la France », argumente-t-il. « Nous sommes très désarmés, nous, les maires, face à des cartographes qui, de Paris, refont le paysage ». La seule issue serait donc, selon lui, le statut de « métropole pour pouvoir résister ». Sur une question d'*artdeville* sur le mode de scrutin pour former ces grands territoires, que beaucoup contestent pour le manque de légitimité démocratique, M. Saurel répond : « Je considère que la parole donnée au maire est légitime. Les communes sont légitimes [...] Si vous discutez avec les maires de l'Agglo, vous verrez : tous les jours on discute. Ça n'arrête pas. On travaille toute la journée, parce que je ne fais rien sans les communes. »

André Vézinhét, président (PS) du conseil général de l'Hérault

Au Congrès des maires de l'Hérault, au cours duquel il fut principalement question de la réforme territoriale – très largement condamnée par l'auditoire –, M. Vézinhét a prononcé un discours, évoquant à plusieurs reprises « le déni de démocratie » qu'elle représente à ses yeux. « Comment se fait-il que les premières victimes de la réforme soient les collectivités de proximité ? [Alors que] si nous n'étions pas ces donneurs d'ordre, nous aurions un marasme qu'on a peine à imaginer ». Faisant l'éloge de sa gestion qui consacre « 270 M à l'investissement », il rappelait que « 93 % du déficit de la France sont dus à l'État, 7 % aux collectivités locales », expliquant qu'il n'a pas augmenté les impôts depuis six ans. « Le département qu'on veut faire disparaître est pourtant aux avant-postes des aides sociales », soulignait-il, préconisant d'embaucher plus « d'agents du fisc pour lutter contre l'évasion fiscale ». L'objectif économique, il n'y croit pas une seconde : « Je m'en fous ! Ce qui est important, c'est la démocratie. » Au début de son allocution, M. Vézinhét a rappelé que l'Hérault est composé de 343 communes. À l'issue de ce congrès, *artdeville* l'a interrogé, avant qu'on ne le rappelle à l'ordre sur son agenda serré.

Ne paye-t-on pas, par cette réforme, une certaine culture politique française qui cherche sans le dire à calquer, au niveau national, et depuis toujours, ce modèle de l'élu local qu'est le maire, cumulant tous les pouvoirs tel un quasi-dictateur ?

Quels pouvoirs ? Vous avez une idée du pouvoir du maire qui se lève tous les matins de très bonne heure ? D'être en écoute permanente aux besoins de sa population et d'essayer d'y répondre le mieux possible ? C'est ça le maire. Et le conseiller municipal, et les adjoints... ce sont des gens d'un dévouement exceptionnel.

Ça n'empêche pas.

Je ne les vois pas exerçant une dictature, quelle qu'elle soit. Et quand ils ont cette tentation d'aller vers un pouvoir non partagé avec les citoyens, alors ils sont sanctionnés par les élections, tous les six ans.

Pas toujours, malheureusement.

Si vous me demandez s'il faut condamner ces errements, je suis d'accord avec vous, et j'en connais quelques-uns...

Corriger plutôt ce qui fait que ces errements sont possibles ?

Vous savez, on montre toujours du doigt... Vous connaissez le mot de Confucius : « Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. » (NDLR : *Merci pour le compliment ! M. Vézinhét ne se souvient sans doute que partiellement d'un certain G. Frêche – qui cita souvent ce proverbe – dont il parlait volontiers du règne comme d'une dictature.*)

Le grand différé

UNE NOUVELLE FOIS, LE PRINTEMPS DES COMÉDIENS DE MONTPELLIER OUVRE LA MARCHÉ DE LA CONTESTATION CONTRE LE RÉGIME DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE. **ARTDEVILLE VOUS RACONTE L'UNE DES « AG »** OÙ TOUT S'EST JOUÉ, OÙ RIEN NE S'EST JOUÉ.

Texte et photo Fabrice Massé

Chacon à son tour, artistes et techniciens présents prennent la parole. La scène est vide, les gradins sont pleins ; curieuse configuration de ce Printemps des Comédiens qui a officiellement démarré quelques jours plus tôt. Nul ne sait si le lendemain le spectacle se jouera. « On ne débat pas des prises de positions. On s'écoute », modère l'un des cadres de la grève au micro. En cet après-midi de juin, l'assemblée générale du « mouvement unifié » de grève rassemble à peu près tous les représentants locaux des intermittents : CIP-LR (coordination des intermittents et précaires), Syndéac (entreprises de spectacles), CGT-spectacle, SYNAPI (arts vivants), Fédération nationale des arts de la rue, SMA (musiques actuelles)... C'est exceptionnel.

On parle du côté humain

Au pied de la scène, Eva Loyer, Paul-Marie Plaideau, Antoine Wellens, Jean-Claude Fall et d'autres se relaient pour distribuer ou prendre la parole. Sporadiquement, on apporte de nouvelles informations ponctuées d'applaudissements, le plus souvent ; tel festival de Toulouse rejoint la cause, telle autre scène de Thionville en fait de même et le tournage, aujourd'hui, de *Plus belle la vie* a été annulé.

Une action à l'opéra ce soir-là est en débat. « On ne peut pas exiger qu'ils se mettent en grève, et on ne peut pas non plus leur en tenir grief », affirme quelqu'un traduisant un sentiment semble-t-il assez partagé. Mais un autre rétorque : « On parle du côté humain, mais Scarpita a été odieux avec ses équipes et on est encore huit aux prud'hommes. Comment peut-on le laisser jouer ? » La première de la *Traviata* par le metteur en scène controversé a été annulée deux jours auparavant, déclenchant la prise de conscience au niveau national. Et le début médiatisé du mouvement.

« Tout le monde est très fatigué, tout ce qu'on espère, c'est que le texte ne sera pas signé », soupire un technicien, visé par l'annexe XIII du fameux texte de l'Unedic, tandis que l'annexe X concerne les artistes. Le dispositif restreint leurs droits, objectivement (lire plus bas), mais c'est une usine à gaz. Même ici, dans les gradins, on est bien en peine d'en expliquer le fonctionnement.

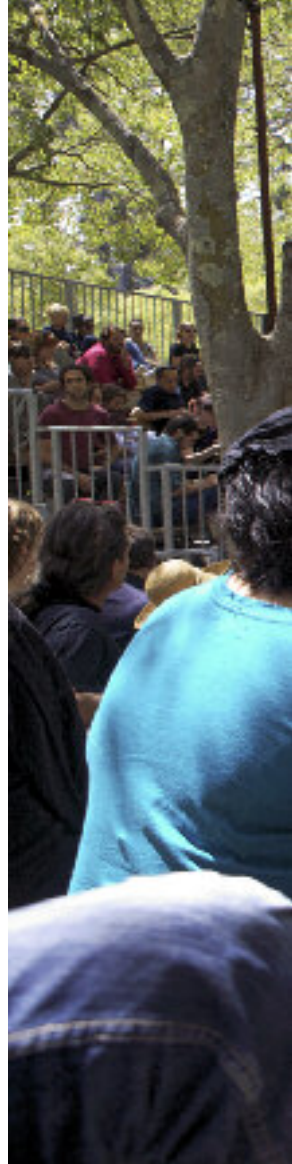
Signé fin mars par quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et MEDEF), il est issu

de négociations entre parties peu ou pas représentatives du tout des professions concernées. Historiquement, le monde du spectacle se rassemble autour de la bannière CGT, principalement, même si 80 % d'artistes et de techniciens ne sont pas syndiqués. « On a besoin de travailler », s'exclame-t-on côté cour, où sont assis en autres Jean Varéla, directeur du Printemps des Comédiens, les metteurs en scène Dag Jeanneret et Julien Bouffier. « Ne nous tapons pas nous-mêmes », entend-on encore ! Mais les votes en ce matin du 13 juin sont sans appel : 54 pour le maintien de la grève ; 32 contre et 11 abstentions.

Solidaire, Jean Varéla s'avance au pied de la scène et exprime la position du conseil d'administration du Printemps qui « approuve » les revendications des grévistes mais « déplore » le mouvement : « Je vous lis solennellement ce qui a été décidé. » Il démarre : « Considérant la motion votée demandant la reprise du festival restée sans effet [...] Considérant le conseil général de l'Hérault principal financeur [...] Considérant que le Printemps des Comédiens ne saurait affecter les subventions reçues à une destination différente [...] Décide de continuer à constater que le festival ne peut continuer à avoir lieu [...] Décide de ne pas acquiescer aux intermittents, artistes et compagnies les engagements financiers prévus [...] » Une seconde, chacun reste silencieux. La crise ne sera pas sans effet alors que le conseil général connaît par ailleurs une remise en question radicale de son rôle.

Ou tu es ou tu n'es pas

« Hussein Bourgi, secrétaire départemental du PS, a demandé à rencontrer les porte-parole », annonce-t-on dans une certaine indifférence. On revient au débat : faut-il une grève tournante, « laisser jouer les spectacles à grosse jauge », comme le propose Paul-Marie Plaideau, afin de limiter la casse ? Silence. Quelques prises de paroles sans rapport direct puis une réponse aux accents shakespeariens côté cour : « Une grève





partielle, je ne comprends pas. On ne peut pas jouer partiellement ! Ou tu es ou tu n'es pas ! »

La pression, c'est Avignon : « On dit qu'Olivier Py a très peur ». Le directeur du festival d'Avignon s'est en effet exprimé et a déjà annoncé sa solidarité aux grévistes. Il fait chaud, malgré l'ombre des micocouliers. Ce qui n'empêche pas de frissonner lorsque l'émotion cristallise l'atmosphère. « Si on fait grève, on se sacrifie. Mais ce n'est pas seulement pour les intermittents, c'est pour tous les chômeurs, le pays. » Rien n'est surjoué, mais la voix s'étrangle. Quelqu'un répond côté jardin : « Mais si on se sacrifie, il faut savoir pourquoi. » Applaudissements. Car c'est bien là que le bât blesse. Outre la complexité technique du texte qu'ils rejettent, les intermittents doivent faire face à deux autres écueils.

Premièrement : pourquoi se tirent-ils ainsi une balle dans le pied, se demande l'opinion, privée d'une information si difficile à relayer ? Deuxièmement : l'opinion peut aussi se demander si la couleur rouge du drapeau autour duquel se rassemble le mouvement n'est pas l'expression d'une radicalité dépassée, voire sectaire.

Modéré, Dag Jeanneret approuve l'idée de grève tournante. Pourquoi ne pas demander un moratoire, surseoir à la signature de l'accord le temps de nouvelles négociations ? En attendant, « on a besoin d'actions perlées pour garder l'attention des médias ». Mais à *artdeville*, il conteste que la connotation révolutionnaire CGTiste soit un problème : « C'est historique. Les gens font bien la différence entre syndicat et politique. »

Notre combat, c'est pour le sensible, l'intelligence

Jean Varéla, son téléphone d'une main, ses tempes de l'autre, ferme les yeux et écoute. Parfois il s'écarte, fait quelques pas lorsque le vibreur l'y invite. À *artdeville*, il explique son état d'esprit : « Je suis fatigué. Je demande au ministre de ne pas signer l'accord. Mais il faut sauver l'outil de la fragilisation en chaîne. » Il a assisté au conseil d'administration à « la gravité certaine ». Sur le sujet, il n'en dira pas plus. Quant aux conséquences si le festival est annulé ? « La parole ne portera plus ! Le personnel, 200 personnes, 5 CDI, sera en grande difficulté. » Il craint pour l'avenir. Évidemment ! La culture n'est pas une compétence obligatoire des Départements, et avec la réforme territoriale, il n'est pas sûr que le festival soit reconduit. Il attend un appel de Jean-Claude Carrière, président du Printemps des Comédiens, lequel a déclaré sur France-Inter le matin même que, tout en comprenant la cause des intermittents, il jugeait leurs leaders « pas très intelligents » (lire plus loin). Jean Varéla considère les choses différemment : « Notre combat, c'est pour le sensible, l'intelligence. » Il espère que « l'onde de choc sera suffisante ».

De retour dans les gradins, on apprend qu'une délégation nationale de la coordination de intermittents et des précaires doit arriver. L'heure tourne. « On ne peut pas passer nos journées en AG », déplore-t-on côté jardin, où est également assis le chorégraphe Patrice Barthès. Sous les applaudissements, la voix poursuit : « Il faut des actions ! » Des représentants de Montpellier-Danse et du centre chorégraphique

national de Montpellier sont là. Ils viennent pour discuter « avant d'être bloqués sans savoir pourquoi ».

Enfin, vers 17h, on procède aux votes, à main levée. Les représentants de l'AG sont désignés pour rencontrer la coordination nationale. Mais l'action de ce soir à l'opéra reste décidément en suspens. « On ne vote pas sans savoir quel type d'action ! » proteste une voix. Pierre-Marie Plaideau prévient : « Je mets en garde sur la qualité de l'intervention. Nous n'avons pas de légal team. Nous n'avons pas le nom de notre avocat. » La séance est finalement levée ; les gradins se sont déjà partiellement vidés. Un dernier mot de Jean Varéla ralentit le mouvement général. Il concerne une compagnie sud-africaine : « Je les ai autorisés à répéter, sachez-le, car je ne voudrais pas que vous pensiez que je vous fais un coup dans le dos. » Fin de la cinquième AG, vendredi 13 juin 2014 sous les micocouliers du domaine d'Ô. Son célèbre bassin cerne un grand vide, hormis le relief des éléments gisant là pour une hypothétique représentation de la pièce *Les Balayeurs de l'aube*, commandée par Richard Miton. Quelle triste allégorie ! Le metteur en scène s'est donné la mort en début d'année. Monter cette œuvre devait, en quelque sorte, exorciser sa mort parmi tous les cadavres que la pièce charrie et dont on finit par rire. On ne rira pas de la grève des intermittents. ■

Explications

Samuel Churin, comédien et porte-parole de la coordination des intermittents et précaires, fait partie de la délégation nationale venue prêter main-forte aux grévistes montpelliérains. Après **Paul-Marie Plaideau** qui a expliqué à *artdeville* le fonctionnement des « différés », il prend le relais. « La grève de 2003 a eu au moins un mérite, elle a fait prendre conscience à l'opinion du poids économique de la culture », rappelle d'abord Paul-Marie Plaideau. Le premier accord intégrait déjà « les différés d'indemnisations qui posent problème » et ramenait à 10 mois au lieu de 12 la période de référence pour accumuler 507 heures de travail nécessaires. Un fonds spécial fut créé pour récupérer les exclus du nouveau système, tandis qu'un « comité de suivi » était chargé de surveiller son application. Réactivé en 2013 pour la rédaction du nouvel accord, le comité de suivi et ses préconisations n'ont pas été... suivis. « La perversité du nouveau texte tient à la date glissante prise en compte pour le calcul des heures », explique Paul-Marie Plaideau. « Le graal pour tous les intermittents », commente Samuel Churin. Chaque nouveau travail remet à zéro le compteur à l'issue duquel démarre le délai de carence, ou « différé d'indemnisation », jusqu'à 60 jours. « Parfois, il peut s'avérer préférable de ne pas travailler » pour garder le montant de ses indemnités. « Mais nous, on veut travailler ! Il faut revenir à une date anniversaire fixe », conclut Paul-Marie. Précarisant les précaires, le texte leur ferait perdre entre « 50 à 300 euros », selon le calcul de Samuel Churin. Pire : « Les exclus du régime financent les revenus des plus riches. » Il propose un plafonnement plus bas des indemnités, pour plus d'équité.

Verbatim

Jean-Claude Carrière, président du *Printemps des Comédiens*

« C'est un conflit incompréhensible. J'approuve leur revendication, mais je ne comprends pas leur action. Ce n'est pas nous qu'il faut empêcher ! Ils nous prennent en otages. Qu'ils aillent devant l'Assemblée nationale ou qu'ils s'en prennent au siège du MEDEF ; une grève de plus, quelle aubaine pour eux ! »

Artdeville : les leaders des intermittents dont vous avez dit sur France Inter, qu'ils n'étaient pas très intelligents se sont sentis humiliés, vous regrettez ?

« Non, je maintiens. Tant pis pour eux. Pourquoi s'en prennent-ils à nous ? C'est une question bien triste. Ils se pénalisent eux-mêmes. Le Printemps s'en remettra, comme en 2003. Nous ferons l'année prochaine une demi-programmation, mais là encore, ce sont eux qui en subiront les conséquences ; ils joueront moins. »

André Ferran, administrateur du *Printemps des Comédiens*

« Je me sens en harmonie avec les revendications des intermittents. Mais la situation est absurde, on n'y peut rien ; nous n'avons aucun pouvoir de coercition sur le gouvernement ! On est les premiers, c'est un hasard, et nous sommes en première ligne. Les conséquences vont être terribles. Déposer le bilan, peut-être. On n'en est pas là. On ne peut pas tuer le voisin pour ressusciter un être cher ! »

Eva Loyer CGT spectacle *Languedoc-Roussillon*

« Là, c'est cauchemardesque. C'est le radeau de la méduse. Au moment de la montée du FN, on précarise un peu plus ceux qui portent les valeurs d'ouverture, d'humanisme et la réflexion complexe ; c'est suicidaire. La richesse de la France, ses capacités artistiques sont bringuebalantes. »

« On a appris beaucoup depuis 2003 ; nous avons de moins en moins de délateurs. C'est un projet de société qu'on défend, mais une courroie ne fonctionne plus entre les parlementaires, qui nous soutiennent, et le gouvernement. »

« FO et la CFDT ont sorti de leur chapeau le différé, je ne sais pas pourquoi. L'analyse de Parisot [ancienne présidente du MEDEF] est juste, on aurait pu la signer ! ».

« On tient quelque chose de solide ; le débat qui s'est ouvert est bien plus vaste qu'il n'y paraît. »

Rémy*, administrateur de production d'un gros festival, intermittent

« On est solidaire, bien sûr, mais si le festival est annulé, on est mort. On ne pourra pas honorer les factures. Les grévistes devraient faire la différence, mais certains ne comprennent rien. Ce n'est pas la Ville qui va payer ! »

* prénom d'emprunt

Aurélié Boutin, *lullaby.com*, prestataire d'événements culturels

« Si les festivals sont annulés, nous sommes tous morts. On est déjà dans une économie précaire... Les subventions publiques ne représentent que 20 % à 25 % des recettes de nos festivals. »

La Jurassienne de réparation aux Tranes cévenoles les 26 et 25 juillet. © DR



Youn Soun Nah et son quartet seront à Junas le 23 juillet, parmi plein d'autres grands noms du jazz © Sung Yull Nah

À LA LAITERIE, LE BAR-RESTAURANT MUSICAL DU QUARTIER DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER, DEUX FESTIVALS SYMPATHIQUES DE L'ARRIÈRE-PAYS DU GARD, **LES TRANSES CÉVENOLES** ET **JAZZ À JUNAS**, ONT FAIT CAUSE COMMUNE POUR ANNONCER LEUR PROGRAMMATION.

En préambule, ils ont rendu hommage à Jean-Pierre Wolmer, ancien directeur de Réseaux en Scène, récemment disparu.

Texte Fabrice Massé Photo DR

Les Tranes cévenoles

À Sumène, trois-quarts d'heure en voiture, sur les rives rafraîchissantes du Rieutord, Les Elvis Platinés ont organisé il y a vingt ans une soirée musicale entre copains, puis deux et se sont pris au jeu, embarquant tout le village avec eux. Le lien le plus fort vient de la programmation artistique de rue, qui peu à peu a poussé des bénévoles, d'ici ou d'ailleurs, à poser des congés pour faire vivre l'esprit du village. « Parce qu'ils se sont entichés de l'ambiance », explique Sébastien Toureille, l'un des responsables artistiques du festival. « La volonté est de sortir de la simple diffusion de spectacles pour mieux s'imprégner des lieux », poursuit-il. Ainsi, pas de têtes d'affiches mais des artistes en émergence ou des découvertes, et une politique tarifaire en cohérence (16 euros en moyenne ou gratuit). On l'a compris, l'ambition n'est pas à l'élitisme mais à la convivialité, en famille ou entre amis.

De Big Flo & Oli, deux frères toulousains dans la veine de Zebda et de Fabulous Trobadors, version hip-hop, à Bernard Adamus en concert de clôture (folk blugrass), 29 rendez-vous tout de même !

À ne pas manquer, semble-t-il – outre bien sûr les apéro-musicaux ! – La Jurassienne de réparation, une compagnie de théâtre de rue professionnelle dans le registre grinçant de l'automobile.

Toute la journée les 25-26-27 juillet - Sumène (Gard)
www.lestranes.org

Jazz à Junas

Ambiance festive également à Junas, dans les carrières, mais là avec une programmation jazz de très belle facture. Près des connaisseurs, le rendez-vous a d'ailleurs acquis une notoriété méritée, et il leur suffit chaque année de lire les noms sur l'affiche pour se convaincre que,

décidément, le festival sait maintenir haut le niveau. Mais mieux que cela, une vraie direction artistique à la thématique arctique cette année (avec des artistes finlandais), propice aux rencontres et aux prestations inédites, fait naître à Junas des formations que le public n'entendra que là. Inouïes au sens propre comme au figuré, les rencontres se font également dans la rue, où chaque plaque porte le nom d'un artiste entendu dans les carrières ou dans le temple. Paulo Fresu a acquis le titre d'habitant d'honneur du village et Daniel Humair, batteur illustre et peintre, a réalisé les vitraux du temple !

Cette année, Vincent Peirani, Doudou Gouirand/Michel Marre, Youn Soun Nah quartet, Little Red Suitcase, Ulf Wakenius trio, Tonbruket, Satu Niiranen solo, Magnus Oström quartet, Erik Truffaz/Torun Eriksen, Shono, Alexandre and Munko, Marc Ducret, Nils Langren funk unit ; mais aussi des ballades jazz, du cinéma d'un concert du grand ensemble KOA, des expositions... Junas devient une ruche !
Prix 25 euros - www.jazzajunas.fr

Visual Research Lab (photo de couverture)

Les projections vidéo sur les falaises, de Visual Research Lab, mériteront à elles seules le détour. Pierre Fonder, leur créateur se positionne en plasticien et scénographe de la projection d'images et de lumières. « L'ordre de travail, ce sont des photos, qu'on mappe, qu'on travaille sur After-effect, puis un logiciel spécifique car l'image n'est jamais en face. Il faut toujours la réajuster, point par point. » Graphique, précis, spectaculaire, Pierre Fonder sublimerait les lieux dans un registre parfaitement complémentaire.



Autour.com

le lien de voisinage anti-Facebook

UN NOUVEAU RÉSEAU SOCIAL SE CRÉE À MONTPELLIER. EXPÉRIMENTÉ DANS L'ÉCUSSE, AUTOUR.COM VEUT ÊTRE UN MODÈLE ALTERNATIF OUVRANT LA FENÊTRE SUR CE QUI SE PASSE AUTOUR DE SOI, POUR RENOUER AVEC L'ÉCHELLE LOCALE.

Texte Myriem Lahidely - *Photo* Fabrice Massé



Ce qui est près, regardez-le d'un peu plus près... » Tel pourrait être le slogan d'autour.com, le réseau social montpelliérain qui promet à ses membres de découvrir toutes les ressources du quartier où ils vivent : ses commerces, ses associations, ses institutions et lieux publics, et aussi les voisins de l'immeuble ou des rues d'à côté. « Cela nous recadre sur la proximité, le local et sur les contacts en vrai », estime Jérôme Laval, directeur d'autour.com. À l'instar des réseaux de voisins ou de banlieues qui font fureur aux États-Unis ou des réseaux de consommation collaborative qui fleurissent en France – « la ruche qui dit oui » pour consommer solidaire et local, « social helping » pour s'entraider et partager des biens, ou encore « cookbook » pour le partage de recettes culinaires, autour.com parie sur les liens du voisinage. « Nos voisins peuvent être intéressants, ils peuvent contribuer à

notre quotidien et leur proximité créer une forme de solidarité parfois plus grande qu'avec un proche qu'on voit rarement parce qu'il habite loin », ajoute-t-il.

Principe de ce réseau collaboratif : mêler convivialité entre voisins et acteurs d'un même quartier et services sous forme d'annonces ciblées. Ainsi peut-on entrer en contact avec un voisin, pour échanger un service (prêter sa voiture, ses outils...), acheter un bien, s'abonner à un profil d'un simple clic, voir tout ce qui se passe dans le quartier à la lecture des messages actifs, commenter, rencontrer... De même, un commerçant, à condition d'être membre du réseau, peut-il dialoguer avec des clients, un restaurant communiquer son plat du jour, prendre des réservations, une association annoncer une braderie ou un apéro à ses adhérents, un cinéma une avant-première à ses usagers, etc. Point fort du site : le plan du quartier géolocalisant tous les points d'intérêt (POI) – associations, artisans, commerçants, lieux publics – identifiés sous forme de pictogrammes. « Cette carte rend plus visible ce qui est proche », fait remarquer Marlène Escriva, chargée du marketing. Seuls les particuliers ne sont pas localisables sur ce plan, par souci de confidentialité.

« Le site vise des utilisateurs qui ne cherchent pas spécialement des réseaux sociaux type Facebook qui n'ont pas de limite géographique et où on est tenu d'être ami pour voir ce qui se passe parfois très loin de nous mais plutôt un réseau social à plus petite échelle, accessible à tout le monde », résume Vincent, un utilisateur. Et autour.com, en effet, ne cherche pas à conquérir le monde. « Cette logique hyper locale peut très bien fonctionner avec les étudiants notamment qui sont très connectés, et il y a toujours des gens dans un esprit associatif qui ont besoin de retrouver leur engagement avec des outils en ligne », relève Marie-Laure consultante « stratégie internet et médias sociaux ». « Ce que propose autour.com simplifie la manière dont les gens se rapprochent par affinités en fonction des besoins qu'ils ont. »

Ce réseau expérimenté d'abord dans l'Écusson (puis dans les faubourgs) est en ligne depuis septembre dernier. Il émane des fondateurs d'Annonces vertes, la société montpelliéraine qui avait innové il y a vingt ans en lançant l'hebdomadaire *Les petites annonces gratuites de l'Hérault*, aujourd'hui bimensuel. « Communiquer sur les petites annonces à l'heure du boncoin.fr est devenu compliqué. Elles vont marcher d'autant mieux que le site autour.com et le réseau social qui prend le relais seront actifs », prévoit Jérôme Laval. Ce dernier vise, dans l'idéal, 80 % de réseau social, le reste en petites annonces. Ce repositionnement complet qui surfe sur la vague des réseaux sociaux est « quasiment obligatoire pour la visibilité d'une entreprise », estime-t-il. Cette idée de renouer des liens sociaux au sein d'un quartier a motivé une incubation chez Alter'Incub, l'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon. D'autant qu'around.com vouée à devenir une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) est un projet généreux dans sa finalité (promouvoir la consommation collaborative : prêt, troc, vente, échange entre voisins, et créer à terme un réseau appartenant à ses utilisateurs) mais aussi dans son élaboration (économie solidaire).

La plate-forme, par exemple, est en évolution constante depuis sa création. L'équipe qui la construit – une petite dizaine de personnes –

l'affine notamment en testant ses fonctionnalités lors de « démos » auxquelles elle invite des utilisateurs potentiels pour qu'ils donnent leur avis, en fonction de leurs propres attentes... « Ce fonctionnement participatif est intéressant car il permet de mesurer le travail réalisé semaine après semaine. On vient évaluer le site pour le faire évoluer, l'améliorer en ajoutant des fonctionnalités, ou le rendre plus intuitif, ce qui n'est pas immédiatement évident », évoque Vincent.

Ce modèle alternatif s'appuie par ailleurs sur des modes de production dits « contributifs » d'où sont issus des systèmes de partage des savoirs tels que les logiciels libres. Open data et le service de cartographie sous licence libre Open Street Map, par exemple, ont été utilisés pour élaborer la plate-forme autour.com et y faire apparaître tous les POI du quartier, activés dès lors qu'ils deviennent « membres ». De même, Annonces vertes a contribué aux plans en « mettant au pot » ses propres données, et autour.com y contribuera à son tour en participant à la « cartoparty » prévue en juillet prochain dans Montpellier, lors des 15^e Rencontres mondiales du logiciel libre qui vont s'y tenir. « Les pictos d'Open Street Map ont un côté ludique certes, d'utilisation simple, mais pas assez personnalisé », note toutefois un utilisateur.

À ce jour, selon la direction de la plate-forme, 600 personnes ont créé un compte sur autour.com et 16 000 reçoivent sa Newsletter toutes les semaines. Reste la masse critique nécessaire pour s'assurer une pérennité. « Elle n'est pas encore atteinte. C'est tout l'enjeu des efforts que nous avons à faire en terme de marketing pour nous faire connaître », reconnaît Jérôme Laval. Le réseau démarre. Sont envisagées d'ici l'automne des fonctions payantes pour des services aux

Point fort du site, le plan du quartier géolocalisant tous les points d'intérêt.

professionnels et la création d'une appli pour smartphone, déjà opérationnelles. Marie-Laure explique : « Ce genre de plate-forme basée sur la confiance, beaucoup plus proche des gens en terme d'éthique et de valeurs, amène certes un nouveau souffle. Mais cela ne veut pas dire qu'elle sera dynamique en tant que telle. » Le buzz, bouche-à-oreille numérique, pourrait l'aider à décoller d'un coup. Après un gros travail de lobbying. Mais il lui faudra aussi trouver le modèle économique qui lui permettrait de développer la philosophie écolo « penser global agir local » – point fort de la convivialité promue ici – en assumant aussi le principe d'un site marchand. ■

C'EST LA MER MÉDITERRANÉENNE, SANS VRAIE MARRÉE, MAIS D'ICI LA FIN DU SIÈCLE, ELLE MONTERA D'UN MÈTRE, SANS REFLUX. COMMENT S'ADAPTER ? POUVOIRS PUBLICS ET SCIENTIFIQUES SONT UNANIMES : **IL FAUT RECULER.** MAIS L'IDÉE DE CÉDER LE PAS FACE À L'INOÛI A DU MAL À PASSER AUPRÈS DES MAIRES DU LITTORAL. D'AUTANT QUE L'URBANISATION RESTE LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL.



Et pourtant elle monte !

Texte Magali Reinert - Photo Fabrice Massé

A chaque nouvelle rencontre, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) valide les scénarios les plus pessimistes. La fourchette haute de la montée du niveau de la mer en Languedoc-Roussillon est de 1 m d'ici la fin du siècle ! Avec ses 130 kilomètres de plages sableuses, le Golfe du Lion est particulièrement exposé à la submersion. D'autant que la fréquence des tempêtes doit s'accroître, les tempêtes aujourd'hui centennales devenant décennales d'ici cinquante ans. L'Hérault est un des départements les plus vulnérables. L'urbanisation du littoral a aggravé les problèmes d'érosion. Mais surtout, elle expose directement les habitants et les installations côtières. En Languedoc-Roussillon, si rien n'est fait, les dégâts provoqués par les risques côtiers sont estimés entre 15 et 35 milliards d'euros à l'horizon 2100, dont près de la moitié pour le seul département de l'Hérault.

« On a eu la guerre, ils auront le changement climatique »

Le littoral doit donc s'adapter à cette nouvelle réalité. Comment ? La solution aujourd'hui largement plébiscitée par les pouvoirs publics et les scientifiques est celle du « recul stratégique ». Il consiste à laisser reculer la côte et à relocaliser les activités et les infrastructures en conséquence. Depuis 2012, la politique nationale de gestion du littoral est d'ailleurs intitulée sans ambiguïté « Vers la relocalisation des activités et des biens ». Fini donc les digues pour se protéger des assauts de la mer. Elles coûtent trop cher et ne sont pas efficaces. Pire, elles conduisent à des accidents violents en donnant l'illusion d'un refuge comme l'a montré la tempête Xynthia en mars 2010, qui a fait 29 morts et inondé près de 5 000 habitations.

Recul donc. La chose est dite. Mais sûrement pas faite. Hélène Rey-Valette, maître de conférence à l'Université Montpellier 1, a enquêté dans les communes du littoral languedocien. À écouter la chercheuse, force est de constater que l'idée de reculer face à la montée des eaux n'est pas très populaire. Une partie de la population est dans le déni, les personnes âgées en particulier. « On a eu la guerre, ils auront le changement climatique », estime une vieille Palavasienne. Et une majorité d'élus continue de voir son salut dans les digues. Personne ne parle donc de se replier. Au contraire, la population des communes du littoral continue d'augmenter, accroissant la pression sur les côtes mais aussi le nombre de personnes exposées.

Vias, le Tuvalu régional

Dans ce contexte, l'initiative du Biterrois aurait pu être exemplaire. Les six communes littorales – Agde, Vias, Portiragnes, Sérignan, Valras,

Verdes – sont très exposées, puisque un tiers de leurs surfaces urbanisées se trouve en zones inondables. Vias est même devenue une sorte de Tuvalu⁽¹⁾ régional, à cause de ses cabanes les pieds dans l'eau. Lors de la réflexion sur le schéma de cohérence territoriale (Scot), une solution émerge pour permettre un développement communal tout en retirant la pression sur le littoral : investir la « bande verte » située entre les centres-villes et la bande littorale. L'idée est d'imaginer une urbanisation maîtrisée de cette zone de terres agricoles et d'espaces naturels, en valorisant le caractère « vert » et en faisant la part belle aux éco-constructions. La contrepartie est bien sûr de rendre la première bande littorale inconstructible. « L'idée était de développer un système urbain qui n'a pas besoin d'être sur le sable pour valoriser le littoral », expliquent les urbanistes de l'agence Terres Neuves qui ont travaillé sur le projet.

Mais le projet tombe à l'eau. Le Scot est adopté à minima, avec un étroit corridor écologique inconstructible (300 mètres de large), et l'urbanisation du littoral n'est pas remise en question. « Pour un élu, revenir sur la constructibilité des zones littorales reste encore un pas infranchissable », confie une personne proche du dossier. Depuis 2010, la moitié des surfaces urbanisées de la côte biterroise s'est faite dans des zones inondables. Opportunisme financier mais pas seulement, tant le dynamisme des communes continue de reposer sur leur urbanisation.

300 millions d'euros pour racheter les maisons très exposées ou détruites

« À Vias, nombreux sont ceux qui souhaitent reculer », nuance cependant Hélène Rey-Valette. Les vertus de l'expérience comme dirait l'autre. Les élus se sont engagés à déplacer les installations situées le long de la plage pour pouvoir reconstituer la dune. Ce projet a d'ailleurs été retenu par le ministère de l'Écologie, dans le cadre de l'appel à projet national « Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens ».

L'État sait en effet qu'il ne pourra pas faire grand-chose sans les collectivités locales. « La politique du recul coûte très cher, car le foncier littoral est toujours très valorisé », souligne Hélène Rey-Valette. Lors de la tempête Xynthia, le rachat des maisons très exposées ou détruites a coûté 300 millions d'euros à l'État.

Faudra-t-il attendre que les prix du marché chutent face au risque de voir les terres submergées rentrer dans le domaine public ? En Angleterre, les assureurs réclament déjà des prix plus élevés pour assurer les maisons du littoral... ■

(1) Cette plus petite île du Pacifique menacée de disparaître sous les eaux est devenue le symbole international des conséquences du changement climatique.



Robert
Combas, Onfray
Michel
Les territoires de l'art

ARTDEVILLE A INTERROGÉ LE PHILOSOPHE SUR LES RAISONS DE SA PRÉSENCE AU VERNISSAGE DE L'EXPOSITION CONSACRÉE À L'UN DES ARTISTES EMBLÉMATIQUES DE LA FIGURATION LIBRE, ROBERT COMBAS. L'ÉVÉNEMENT COURT JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE AU STUDIO BAGOUET ET AU CARRÉ SAINT-ANNE, À MONTPELLIER. L'OCCASION AUSSI D'ÉVOQUER L'ACTUALITÉ AVEC L'ÉCRIVAIN ENGAGÉ.

Propos recueillis par **Fabrice Massé** - Photo **Harald Gottschalk**

Qu'est-ce qui vous a amené à écrire sur Robert Combas et à signer le catalogue de son exposition ?

J'ai vécu longtemps dans l'Orne où j'organisais des expositions, et tous les ans, je faisais venir un artiste qui venait gratuitement exposer dans ma ville. Pour les remercier, je leur faisais un livre, un film, un catalogue. Et puis j'ai épuisé le catalogue des amis de mon éditeur qui, lui, m'a permis d'inviter Velicovic, Ernest Pignon Ernest, Adami, etc. Et je me suis permis – je n'étais pas très sûr de moi – d'appeler deux ou trois personnes que je ne connaissais pas mais dont j'aimais le travail, dont Gérard Garouste, qui est venu une année, et Robert (Combas), avec qui ç'a été une histoire d'amitié, un vrai coup de foudre. J'ai écrit un livre sur lui, j'en prépare un autre, et à chaque fois qu'il a besoin d'un texte pour un catalogue, il sait qu'il peut compter sur moi. C'est un vrai bonheur d'écrire sur son travail.

On est dans le département qui abrite les deux courants principaux artistiques du XX^e siècle : la Figuration libre et Supports-Surfaces. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Cela m'inspire que la région serait bien inspirée de rendre hommage à ces grands contemporains bien vivants. Que la France n'aime pas ses artistes, et préfère les artistes américains ou allemands, les Américains et les Allemands défendent leurs artistes et ils ont bien raison. Je me réjouis de voir que, récemment, un musée a été consacré à Pierre Soulages. Mais j'ai appris que Sète n'a pas fait ce qu'il fallait pour avoir un grand musée Soulages alors que la chose était envisagée à l'époque...

Mais Sète a le Miam pour la Figuration libre, le Crac (Centre régional d'art contemporain).

Oui, mais l'un n'exclut pas l'autre, au contraire. En la matière, plus il y a de musées mieux c'est. Si l'on regroupe les musées autour de grandes figures, des grands personnages, on attire les gens. Moi qui suis normand, je vois qu'on peut prendre le train facilement. Le matin, il pleut chez soi et le soir on peut être en terrasse. Je pense que la culture et l'art peuvent fédérer. Alors, aussi bien pour Robert et ses amis que pour Supports-Surfaces, je pense qu'il y aurait moyen de faire peut-être pas deux musées, mais d'en faire un pour les deux.

La création d'un musée d'art contemporain est un serpent de mer à Montpellier, il est question d'en faire un prochainement. Ce serait l'occasion pour vous d'abriter ces deux mouvements-là ?

Je pense d'autant que Robert Combas est partant pour ça, il a des idées. À une époque, à Argentan, je lui avais demandé de concevoir l'enveloppe d'un bâtiment qui aurait été le lieu de l'Université populaire du goût, et il m'avait donné son accord. On lui demanderait de penser un bâtiment, je pense qu'il produirait une forme, ça me paraît évident. Une architecture extraordinaire que le monde pourrait nous envier...

En une transition un peu acrobatique, permettez-moi de vous rappeler qu'il y a deux ans, le Miam programait une exposition sur les territoires de l'art. Vous qui êtes un écrivain engagé, philosophe, avez-vous une opinion sur la réforme territoriale qui s'engage ?

Cette réforme est l'occasion de démontrer que François Hollande ignore l'histoire et la géographie. Nicolas Sarkozy était pareil. C'est l'ère des présidents crétiens ou sans culture, disons incultes. Des gens

qui utilisent le vieux ciseau qui permet de penser en manière de politique politicienne, mais c'est l'histoire qui devrait présider. Il a été question par exemple de faire une Normandie du mont St-Michel à Dunkerque, cela n'a pas de sens ! La Normandie, c'est la haute et la basse. Elles étaient séparées ; l'idée qu'on les réunisse est une excellente chose. L'idée que l'on puisse faire une Bretagne avec d'autres pays que la Bretagne, historiquement, cela n'a pas de sens.

Pas même avec les Pays de Loire ?

Non parce que la Bretagne avec les Pays de Loire, ça ne me paraît pas être complètement la Bretagne...

Attention, vous parlez à un Nantais... Modifier un territoire, c'est un acte qui touche la démocratie ; ça ne semble pas un argument pour les porteurs de ce projet.

La démocratie, tout le monde en parle mais tout le monde s'en moque.

Là, personne n'en parle, ou presque.

Oui, mais ils n'ont pas de vision de longue durée. [...] Ce qui m'intéresse dans cette affaire, c'est que ce qui se joue. C'est ce qui s'est joué avec la Révolution française : les Jacobins contre les Girondins. On ne veut pas que cette réforme territoriale soit l'occasion de donner raison aux Girondins. On fait des régions qui n'ont pas de sens, c'est l'État qui décide.

En mots contemporains, Girondin se traduirait par fédéraliste, c'est ce que vous préconiseriez ?

J'ai peur du mot fédéralisme parce que lorsqu'on l'utilise on est tout de suite dans la disparition de l'État-nation et la tradition fédéraliste aujourd'hui...

C'est pourtant le système démocratique de la plupart des pays européens.

J'entends bien, mais nous sommes en France, et en France, on a cette tradition héritée de la Révolution française qui suppose que l'on devrait choisir entre des provinces et Paris. Mais je ne veux pas. Je pense que Paris peut continuer à jouer un rôle même si les provinces devraient pouvoir jouer un rôle. Je suis pour un fédéralisme proudhonien plutôt.

L'anarchisme ?

Oui, je n'ai pas peur du mot. L'anarchie est une autre forme d'organisation.

C'est le grand écart un peu : entre l'aspect pyramidal et anarchique, ou anarchiste plutôt.

Anarchiste pas anarchique. Anarchique, c'est le bazar. Anarchiste, c'est organisé autrement que sur le mode pyramidal, mais c'est organisé quand même. Votre réaction montre que dès qu'on pense en terme d'anarchie, on imagine que c'est le grand désordre, que c'est le grand écart. Mais le dernier Proudhon défend l'anarchie et l'État. L'État doit être l'occasion de faire des péréquations ; si vous avez des régions riches et des régions pauvres, il faut que les régions riches payent pour les régions pauvres et cela ne se fait pas si on est dans une fédération*, où chacun y va pour soi. Je pense que si on a du pétrole dans un endroit et dans un autre pas du tout, l'endroit qui a du pétrole doit aider celui qui n'en a pas, cela me paraît tout à fait envisageable sans que l'on soit dans une logique où l'anarchie serait associée au terrorisme. ■

* Au contraire. Les exemples sont multiples : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, Suisse... intègrent cette solidarité. C'est même un pilier important des États fédéraux. En France, elle existe pour les régions.

SELECTION HUMOUR

LE PASINO LA GRANDE MOTTE



**ARY
ABITTAN**

MERCREDI 15 OCTOBRE 2014 20H30



**STEPHANE
ROUSSEAU**

JEUDI 16 OCTOBRE 2014 20H30



**CAUET
SUR SCENE**

LUNDI 10 NOVEMBRE 2014 20H30



**MIMIE
MATHY**

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014 20H30



**ELISABETH
BUFFET**

MARDI 13 JANVIER 2015 20H30



**LE COMTE DE
BOUDERBALA**

MERCREDI 14 JANVIER 2015 20H30



**CLAUDIA
TAGBO**

SAMEDI 24 JANVIER 2015 20H30



**PATRICK
TIMSIT**

MERCREDI 08 AVRIL 2015 20H30

RENSEIGNEMENTS :

04 91 80 10 89

LOCATIONS :

**WWW.SUDCONCERTS.NET
& POINTS DE VENTE HABITUELS**

